

**Majeurs protégés âgés et décisions de santé  
Constats et perspectives pour agir dans le respect de l'autonomie de la personne**

**Jeudi 23 et Vendredi 24 Novembre 2023 – 8h30/13h00  
Université Paris Nanterre, Bât. Max Weber, amphithéâtre**

*Manifestation scientifique à destination des professionnels de la protection juridique et de la société civile  
organisée par*

**Camille Bourdaire-Mignot  
Maître de Conférences en droit privé**

**Tatiana Gründler  
Maître de Conférences en droit public**

**Jeudi 23 novembre - De l'ouverture de la mesure à sa mise en œuvre au quotidien - 8h30-13h00**

**Atelier participatif 1. Le destin du majeur protégé entre les mains du juge ?**

En présence de deux juges des tutelles (dont Vivianne Bréthenoux) et d'un médecin expert (Lise Lorentz) et présidé par Sylvie Moisdon-Chataigner

*Verbatim par Valentine Trépiéd*

**Atelier participatif 2. Le "bien-être" du majeur protégé entre les mains du mandataire judiciaire ?**

En présence de trois mandataires judiciaires (dont Marie-Hélène Bielle et Caroline Montrignac) et présidé par Marie-Noëlle Defrance

**Vendredi 24 novembre - Questionnements autour de décisions médicales complexes - 8h30-13h00**

**Atelier participatif 3. Respecter un refus de traitement au nom de l'autonomie ?**

En présence d'un juge des tutelles, d'un médecin gériatre (Victoire Bourdaire), d'un mandataire judiciaire (Franck Jodelais) et présidée par Tatiana Gründler

**Atelier participatif 4. Les directives anticipées pour les majeurs protégés âgés, une voie pour l'autonomie ?**

En présence d'un médecin réanimateur (Armelle Nicolas-Robin), d'un médecin coordonnateur en Ehpad (Dominique Manière), d'un mandataire judiciaire (Mikael Réverseau) et présidée par Camille Bourdaire-Mignot

*Ouverture philosophique par Claire Etchegaray*

*Regards réflexif et immersif : saynètes théâtrales par la Compagnie Catégorie Libre*

*Sur inscription : [strabon@parisnanterre.fr](mailto:strabon@parisnanterre.fr)*

*Manifestation validée au titre de la formation continue (35 euros par demi-journée)*

